

CHARTRE DE LA SECTION FOOTBALL

❖ Echanges « Vie scolaire - Plan sportif » / Fonctionnement

L'Etablissement va permettre à l'enfant de pratiquer sa passion dans les meilleures conditions (installations sportives, déplacement en bus, encadrement, suivi scolaire ...)

Les élèves de la Section ont un aménagement du temps scolaire (aucune heure de cours n'est supprimée). Les horaires de pratique sportive s'effectuent pendant le temps scolaire.

Un partenariat est mis en place entre parents, éducateurs et professeurs afin d'établir un suivi tant sur le plan scolaire que sportif. Ces échanges se caractérisent notamment par la présence aux réunions parents/professeurs des éducateurs de la Section.

Egalement, la mise en place d'une réunion entre le responsable technique et les professeurs principaux permettra une appréhension des possibles comportements dérangeants des joueurs avant d'en arriver à la sanction.

Une appréciation sur le comportement, l'assiduité, l'investissement des élèves de la Section apparaîtra sur les bulletins de période.

Faire partie de la Section Sportive Football induit **une exigence de comportement et de travail tant scolaire que sportif.**

La création d'une échelle de sanctions sera mise en place :

- En cas de manque de travail ou de problème de comportement, une rencontre sera programmée rapidement avec l'élève, sa famille et l'équipe éducative.
- Si aucune amélioration n'est constatée, une première mesure disciplinaire sera prise : **Une semaine d'exclusion de la Section avec obligation pour l'élève de rester en étude jusqu'à 16H50.**
- Si malgré cet avertissement, l'élève ne change pas de comportement, une deuxième sanction sera portée : **Exclusion de la Section durant une période (2 mois) et obligation pour l'élève de rester en étude jusqu'à 16H50.**
- Si récidive, une mesure définitive sera prise : **Exclusion définitive de la Section Sportive.**

De même, un joueur ne satisfaisant pas ou plus aux critères sportifs, en terme notamment d'engagement ou de progression sportive, une éviction de la section sera envisagée

Si un joueur a un Travail d'Intérêt Général (TIG) à effectuer ou une retenue le mercredi après-midi en même temps qu'un match de la section, la priorité sera donnée au match et la retenue sera reportée.

Enfin, en cas de redoublement d'un joueur évoluant à la section, sa demande de poursuite sera étudiée et la décision sera prise en fonction de ses engagements et du respect de ces dernières.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le collège Jean XXIII accueille depuis septembre 2007 une Section Sportive Football labellisée en septembre 2008 par la FFF. Placée sous l'autorité du Chef d'Etablissement du collège, la responsabilité pédagogique et technique incombe à M. DEBONO professeur d'EPS et titulaire du BEF, qui coordonne le travail avec les éducateurs sportifs employés par le District de l'Ariège.

Un recrutement est possible en 6^e 5^e 4^e et 3^e en fonction :

- Des places disponibles
- Du dossier scolaire
- Après un test football (test d'entrée en parcours 6e/5e et un test parcours 4e /3e)

Objectifs pédagogiques et de formation

1 ↪ Permettre aux jeunes de cette section sportive :

- ↪ de mener pratique sportive et scolarité réussie au même titre qu'un autre élève du collège
- ↪ de bénéficier de 2 x 1H30 d'apprentissage et de pratique du football avec des éducateurs diplômés
- ↪ de bénéficier d'un suivi médical effectué par le docteur demandé par le district
- ↪ de suivre des cours d'arbitrage
- ↪ de représenter le collège lors des matchs UNSS (sport scolaire)
- ↪ de favoriser l'épanouissement de l'élève dans la réussite scolaire
- ↪ de valoriser l'individu dans sa globalité
- ↪ de permettre aux jeunes filles de développer la pratique du football.

2 ↪ Permettre en outre aux jeunes d'accéder en 4 ou 3 ans à une maîtrise des fondamentaux techniques et tactiques du football ainsi que de son règlement.

3 ↪ les heures de cours sont celles prévues par le programme de l'Education Nationale, toutefois un aménagement de l'emploi du temps permet aux élèves de cette section de pratiquer le football 2 x 1H30 par semaine (16H15 à 17H45).

Date : _____ nes joueurs une approche du football différente de celle vécue dans les clubs mais en concertation permanente avec ceux-ci dans l'optique d'un travail plus efficace (réunions techniques, observations de matchs, communication,....)